

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **28 juin 2010**

Délibération n° 2010-1585

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Fontaines sur Saône**

objet : **Optimisation hydraulique sur le bassin versant de la station d'épuration - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

**Rapporteur : Monsieur Collomb**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2010

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mmes Pesson, Pierron, MM. Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mmes Vallaud-Belkacem, Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Pédrini (pouvoir à Mme Gelas), M. Sécheresse (pouvoir à M. Kabalo), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Blein (pouvoir à Mme David M.), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à M. Arrue), MM. Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à Mme Levy), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Cochet (pouvoir à M. Forissier), Mme Dagorne (pouvoir à M. Dumas), MM. Fournel (pouvoir à Mme Besson), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Havard (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Huguet), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Palleja, Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Petit (pouvoir à M. Meunier), Pili (pouvoir à M. Longueval), Pillon (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Sturla), Thévenot (pouvoir à M. Gignoux), Vaté (pouvoir à M. Quiniou), Vergiat (pouvoir à M. Grivel).

**Absents non excusés :** Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Pilonel, Turcas.

**Séance publique du 28 juin 2010****Délibération n° 2010-1585**

|                         |                                                                                                                                           |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| commission principale : | proximité et environnement                                                                                                                |
| commune (s) :           | Fontaines sur Saône                                                                                                                       |
| objet :                 | <b>Optimisation hydraulique sur le bassin versant de la station d'épuration - Individualisation partielle d'autorisation de programme</b> |
| service :               | Direction de l'eau                                                                                                                        |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est envisagé la réalisation de travaux d'optimisation hydraulique sur le bassin versant de la station d'épuration de Fontaines sur Saône afin de répondre aux exigences de la directive Eaux Résiduaire Urbaines pour un montant de 2 030 000 € HT. Ces travaux préalables à la modernisation de la station d'épuration sont à conduire d'ici fin 2011 :

- travaux de restructuration, réhabilitation de collecteurs, ouvrages de rejet d'eaux pluviales, et déversoirs d'orages,
- travaux d'amélioration de la station d'épuration (STEP),
- travaux liés à l'autosurveillance des réseaux.

L'échéancier prévisionnel de réalisation de ces travaux, sur 2010 et 2011, a fait l'objet d'une présentation en Préfecture et devra impérativement être respecté dans le cadre de la mise en conformité de ce bassin versant.

Les 7 opérations, pour un montant de 2 030 000 € HT, devraient se répartir de la façon suivante :

| Objectif                             | Nature des travaux                                                                                         | Montant 2010<br>(en € HT) | Montant 2011<br>(en € HT) |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| restructuration                      | mise en séparatif de réseaux sur Cailloux sur Fontaines                                                    | 250 000                   | 250 000                   |
| réhabilitation lourde                | études / diagnostic                                                                                        | 60 000                    |                           |
|                                      | travaux sur collecteur T 180 Albigny sur Saône                                                             |                           | 750 000                   |
| réhabilitations ponctuelles          | déconnexion de sources<br>reprise de branchements<br>réhabilitations ponctuelles de collecteur (chemisage) | 100 000                   | 100 000                   |
| travaux d'amélioration de la station | fiabilisation du traitement                                                                                | 160 000                   |                           |
| autosurveillance en réseau           | installation de 2 stations de mesure                                                                       |                           | 75 000                    |
| ouvrage de rejet des eaux pluviales  | création d'un ouvrage de rejet au milieu naturel                                                           | 20 000                    |                           |

|                                    |                                                        |         |           |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------|-----------|
| aménagement des déversoirs d'orage | aménagement / création de chambre de déversoir d'orage | 100 000 | 150 000   |
| campagne de mesure                 | évaluation de la performance des actions réalisées     |         | 15 000    |
| <b>Total</b>                       |                                                        | 690 000 | 1 340 000 |

Pour évaluer la performance des travaux envisagés, un état initial du régime de temps sec des eaux usées sera réalisé en 2010. Cet état sera issu d'une campagne de mesures en réseau. Ces résultats seront comparés à ceux d'une campagne de mesures envisagée fin 2011 pour caractériser les débits de temps sec à l'issue des travaux du plan d'action.

Ces travaux sont susceptibles d'être aidés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 30 % en ce qui concerne la déconnexion des eaux claires parasites et la création de réseau d'assainissement pluvial (mise en séparatif). A ce jour, les recettes attendues de l'Agence de l'Eau peuvent être estimées à 430 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le programme de travaux d'optimisation hydraulique des réseaux d'assainissement et amélioration sur le bassin versant de la station d'épuration de Fontaines sur Saône.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur l'opération n° 2149 pour un montant total de 2 030 000 € HT en dépenses et 430 000 € en recettes à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartie selon l'échéancier suivant :

- 690 000 € HT en dépenses et 130 000 € HT en recettes en 2010,
- 1 340 000 € HT en dépenses et 300 000 € HT en recettes en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2010.**